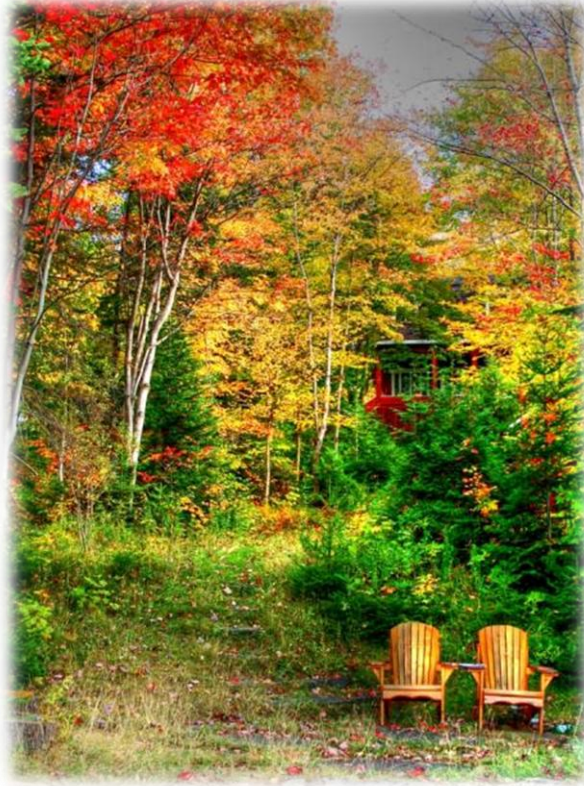


Dès le 1^{er} novembre

Semaine d'informations et de présentation des outils concernant la pastorale des funérailles et du deuil dans le diocèse de Nicolet

Vous pouvez également consulter les pages du dossier spécial «Pastorale des funérailles et du deuil» de la revue En Communion via le web (<http://diocesnicolet.qc.ca/encommunion>)



«Lors de leur présence aux célébrations du weekend qui vient, certaines paroisses qui ont une équipe de pastorale du deuil et des funérailles profiteront de l'occasion pour présenter à la communauté les membres de cette équipe et, le cas échéant, présenter la ou les personnes laïques désignées pour présider les célébrations d'adieu à la maison funéraire.»

Plusieurs paroisses choisiront de profiter des messes du début novembre pour présenter le feuillet « *Quelle célébration choisir lors d'un décès* ».

Quelle célébration choisir lors d'un décès ?

La question est importante et nous y sommes tous confrontés à un moment ou à un autre, que ce soit pour un proche que nous venons de perdre ou encore pour nous-mêmes, par exemple, au moment de faire des préarrangements funéraires.

Afin d'éclairer ce choix et afin de faciliter le dialogue des gens avec leurs proches, ces derniers sont invités à consulter le feuillet « *Quelle célébration choisir lors d'un décès* », disponible dans la plupart des paroisses.

Les personnes qui désirent une célébration religieuse catholique peuvent choisir :

Que le choix se porte sur l'une ou l'autre forme, la paroisse proposera toujours une aide pastorale pour la préparation de la célébration.

- une célébration de funérailles qui se déroule à l'église et qui peut être dans le cadre d'une messe ou encore dans le cadre d'une célébration de la Parole (sans communion);
- une célébration d'adieu qui se déroule à la maison funéraire.

